



LICENCE STAPS

SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

PORTAIL STAPS (LICENCE 1), LICENCE 2 ET 3



180 ECTS

3 ANS



UFR3S

Département des Sciences du sport et de l'éducation physique

Lieu d'enseignement : Ronchin

Métro : Porte de Douai

Responsables pédagogiques

Mention Licence STAPS :

Brigitte MAINGUET

brigitte.mainguet@univ-lille.fr

Parcours Excellence :

Grégory DE VISSCHER

gregory.devisscher@univ-lille.fr

Frédéric DAUSSIN

frederic.daussin@univ-lille.fr

Licence Accès Santé :

Julien BOISSIERE

julien.boissiere@univ-lille.fr

Contact administratif

fssep-scolarite@univ-lille.fr

03.20.88.73.50

Organisation des études

3 ans organisés en 6 semestres

12 semaines de cours par

semestre

Régimes d'études

Formation initiale

Formation continue

En contrat d'apprentissage en

L3 APAS et L3 EM

Langue d'enseignement

Français

Stages

Dès le semestre 2 (S2)

Stages obligatoires du S2 au S6

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La Licence STAPS permet d'acquérir un solide socle commun aux études dans le domaine des Sciences et techniques des activités physiques et sportives, puis de réaliser une spécialisation, selon son projet professionnel. À partir de la Licence 2 (L2), elle se décline en 4 mentions :

- Éducation et motricité (EM) ;
- Management du sport (MS) ;
- Entraînement sportif (ES) ;
- Activité physique adaptée et santé (APAS).

À l'issue de sa formation, l'étudiant sera à même d'assurer, au moyen des activités physiques et sportives et dans le respect des impératifs de sécurité, l'encadrement des publics spécifiques aux différents secteurs d'intervention (mentions EM, MS, ES, APAS).

Les différentes pratiques et théories des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) restent les supports éducatifs et/ou professionnels incontournables dans la formation de l'étudiant pour l'encadrement des différents publics.

LES + DE LA FORMATION

La licence STAPS propose :

- un accès santé qui permet d'accéder aux 5 filières de santé : Maïeutique, Médecine, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie ;
- un parcours Excellence - préparation aux concours et recherche en sciences du sport ;
- la possibilité de faire un stage découverte dans 4 secteurs : en club, en association, en école, en laboratoire-recherche.

LICENCE MENTION STAPS

Des matières organisées en blocs de connaissances et de compétences (BCC) qui permettent, au fil des semestres, d'acquérir des compétences en approfondissant ses connaissances :

- **BCC 1 -** Évaluer analyser une situation relative à l'activité physique
- **BCC 2 -** Concevoir et animer une intervention
- **BCC 3 -** Construire son projet professionnel

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

La 1^{ère} année, quel que soit le parcours de licence STAPS choisi, les contenus de formation dispensés sur les six semestres amènent les étudiants à :

- résituer l'activité sportive dans son contexte
- économique, politique, social ou de santé ;
- élaborer un plan d'actions mettant en œuvre une dimension sportive (programme éducatif, entraînement sportif, programme adapté à une pathologie...) ;
- mettre en œuvre ce plan et en évaluer les effets.

Des compétences spécifiques sont développées dans chacune des mentions proposées en 1^{ère} année.

ET AUSSI

PARCOURS EXCELLENCE PRÉPARATION AUX CONCOURS ET RECHERCHE EN SCIENCES DU SPORT

Le parcours Excellence - préparation aux concours et recherche en sciences du sport est proposé sur les trois années de licence dans les mentions APAS, EM, ES et MS. Il débute au 2^e semestre de la première année puis se poursuit à chaque semestre. Il vise à développer une appétence pour la recherche et une réflexion approfondie sur les enjeux scientifiques du champ STAPS.

Ce parcours permet d'accompagner les étudiants dans la construction de leur projet d'orientation, en les préparant à l'ensemble des concours et perspectives accessibles à partir d'une licence STAPS.

Dans la continuité des débouchés classiques de la

mention STAPS, le parcours Excellence est destiné à accueillir des étudiants particulièrement motivés et performants.

ACCÈS SANTÉ OPTION SANTÉ

La Licence Portail STAPS option Santé repose sur un système de formation Majeure (STAPS)/mineure (Santé) qui permet :

- l'accès aux études de santé (Filières MMOPK). Avec une première année LAS validée en 1^{ère} session, l'étudiant peut candidater dans les filières de médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, masso-kinésithérapie ;
- de suivre une formation préparant l'accès aux différentes mentions de licence STAPS avec Accès santé pour une 2^e tentative en santé ou une réorientation dans les mentions classiques.

La majeure STAPS s'organise sur des contenus similaires à ceux proposés en licence portail STAPS classique, avec un allégement très important des enseignements liés à la pratique sportive.

ET APRÈS

Après la licence STAPS, vous pouvez vous diriger vers un master STAPS ou de l'enseignement et de la recherche ou vous présenter à un concours d'entrée (ex : ESJ...).

Les titulaires des Licences STAPS peuvent intégrer directement le monde professionnel ou poursuivre dans différentes spécialisations du Master STAPS.

Plus d'informations sur : <https://ufr3s.univ-lille.fr/ssep>

MODALITÉS D'ACCÈS

LICENCE 1

Pour les Élèves de terminale ou étudiants en réorientation, les personnes de nationalité française titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires et les ressortissants de l'Union européenne ou pays assimilés

> Demande d'admission sur la plateforme nationale Parcoursup à partir du 15 janvier 2026 et le 13 mars 2026 : RDV sur <https://www.parcoursup.fr/>

Pour les personnes de nationalité étrangère (hors ue et assimilés) > RDV sur <https://international.univ-lille.fr/>
Formation sélective : retrouvez sur Parcoursup les critères d'analyse des candidatures.

LICENCE 2 & 3

Retrouvez toutes les modalités sur <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater>